

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél . 04.78.96.00.10
Fax . 04.78.96.08.51

DECISION DU MAIRE

Objet : Signature de bons de commande pour des travaux d'élagage d'arbres sur la commune de Chaponnay

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'élagage d'arbres au complexe sportif Gil Laforêt et dans le lotissement les Marronniers à Chaponnay,

Considérant la proposition établie par la société BADEL PARCS ET JARDINS pour un montant total de 6 550 € HT soit 7 860 € TTC,

DECIDE

- Article 1 :

De signer des bons de commande avec la Société BADEL PARCS ET JARDINS (69970 CHAPONNAY), pour un montant total de 6 550 € HT, soit 7 860 € TTC.

- Article 2 :

Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Madame le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 18-10-2022,
Le Maire,
Raymond DURAND

